

## Vers une mise au pas des associations de consommateurs



### Les faits

M. Hervé Novelli, actuel membre du gouvernement avec le portefeuille de Secrétaire d'État à la Consommation, a annoncé son intention de « clarifier le paysage un peu brouillé » des associations de consommateurs. Selon lui :

« Il y a en France dix-sept associations de défense des consommateurs, contre deux ou trois en moyenne dans les autres pays européens. Il faut s'interroger sur la nature de ce paysage, émietté. N'est-il pas source de confusion ? »

Au motif qu'un nombre trop important d'organisations « nuit à l'émergence d'un courant structuré de défense des consommateurs », le secrétaire d'État propose un regroupement des associations, mais aussi des institutions publiques telles que le Conseil national de la consommation (CNC), l'Institut national de la consommation (INC) ou la Commission de sécurité des consommateurs (CSC) qui se verraient ainsi « restructurées ».

Mais côté associations, cela risque de coïncider. Car si comme on l'imagine, les principales organisations voient d'un très bon œil un projet susceptible de considérablement renforcer leur influence, les plus petites sont certainement dans un tout autre état d'esprit. Le secrétaire d'État tentera donc de profiter des Assises de la consommation organisées le 26 octobre 2009 pour convaincre les récalcitrants.

Et pour arriver à ses fins, Bercy aurait eu une idée simple mais très efficace : **supprimer les subventions** aux établissements jugés les moins pertinents.

« Dans une économie de marché il faut des contre-pouvoirs structurés, déclare M. Novelli, il est important d'avoir des représentants des consommateurs puissants et responsables. »

### Les commentaires de l'UPR

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

Décidément, tout y passe. Non content d'avoir déjà la mainmise sur les partis politiques, les syndicats et les médias, le pouvoir a décidé de mettre au pas les associations de consommateurs. Car deux ou trois associations, c'est quand même bien plus simple à maîtriser que dix-sept...

Et lorsqu'on se doit d'offrir, comme l'exige l'Union européenne, un marché docile aux multinationales agroalimentaires, pharmaceutiques, financières et autres, l'important, c'est de savoir verrouiller.

Ce qui est frappant, c'est que toutes les attaques contre les libertés des Français se font maintenant avec une décontraction, un culot et une assurance qui forceraient l'admiration s'ils n'étaient pas aussi révoltants.

### **Le vocabulaire utilisé est tout aussi remarquable :**

On ne dit pas qu'on veut liquider toute résistance : on dit qu'on souhaite « *structurer les contre-pouvoirs* ».

On ne dit pas qu'on veut liquider la liberté d'association et le pluralisme d'opinion, on dit qu'on « *s'interroge sur la nature de ce paysage émiétté* ».

Enfin on ne dit pas qu'on veut des associations aux ordres : on dit « *qu'il est important d'avoir des représentants responsables* ».

**Ah ! cet adjectif de « responsables »... Français, vous aviez déjà des partis « responsables », des syndicats « responsables », des médias « responsables », bientôt, vos associations de consommateurs seront toutes, elles aussi, « responsables » .**

## **Conclusion : Au secours, Pétain revient !**

Comme toutes les tyrannies, **la tyrannie euro-atlantiste a besoin de domestiquer toute forme d'opposition réelle**. Pour cela, elle use d'un processus bien connu de mise au pas : sous le prétexte - qui paraît de bon sens - que l'union leur donnera plus de force, on « *invite* » les oppositions à se regrouper en une, deux ou trois entités. On s'arrange ensuite pour mettre des comparses à la tête de ces organisations unifiées, en usant pour cela de subventions financières, de soutiens médiatiques ciblés, de pressions ou d'intrigues. Les comparses ainsi parvenus au sommet de ces oppositions unifiées se chargeront alors, moyennant des avantages personnels de carrière ou pécuniaires, de remplir un rôle d'opposition de pacotille, en jouant les "contre-pouvoirs raisonnables".

**Dans son esprit, la démarche du Secrétaire d'Etat à la Consommation s'apparente ainsi, - on est au regret de le constater -, à celle qui inspira, par exemple, « *l'organisation sociale des professions* » décidée par le régime de Vichy afin de se plier au "nouvel ordre européen".** Sous la pression allemande et afin de domestiquer toute forme d'opposition, le régime de Pétain décida d'unifier les syndicats professionnels avec des « *hommes de bonne foi* », de les rendre « *obligatoires pour être forts, uniques pour être francs* », et d'avoir pour « *double mission de discipliner les libres réactions de leurs adhérents et de participer à la formation des comités sociaux* ». L'objectif final fixé à ces syndicats unifiés étant de « *fonctionner sous l'autorité des comités sociaux et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes que celles du Gouvernement* ». Pardi ! Ainsi, dans le « *Rapport au maréchal de France Philippe Pétain, chef de l'État français* » qui présentait la « *loi du 4 octobre 1941 relative à l'organisation sociale des professions* », on pouvait lire l'exposé des motifs suivant :

**« L'expérience a montré que partout où les hommes de bonne foi se réunissent pour une explication loyale et franche, les oppositions s'atténuent, les malentendus se dissipent, l'accord s'établit, dans l'estime d'abord, dans l'amitié ensuite. »**

**« C'est en utilisant les bases de l'organisation professionnelle existante que sera réalisée, dans un esprit nouveau, la jonction de tous ceux que la vie sociale appelle à collaborer. Les syndicats ont donc leur place dans cet ordre nouveau. Ils auront la double mission de discipliner les libres réactions de leurs adhérents et de participer à la formation des comités sociaux. »**

**« Mais ces syndicats ne seront plus les syndicats de tendance du passé. S'ils demeurent voués dans chaque profession à la représentation d'une même catégorie sociale (patrons, ouvriers, cadres), ils seront désormais obligatoires pour être forts, uniques pour être francs. Leur activité sera désormais strictement limitée au domaine de leur profession. Ils vivront et fonctionneront sous l'autorité des comités sociaux et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes**

L'Allemagne nazie et le régime de Vichy ont fort heureusement été écrasés. Mais l'idée d'unifier l'Europe coûte que coûte dans une même construction politique perdure. Et, même si elle se présente sous des dehors plus avenants, cette volonté d'unifier le continent en niant la spécificité des peuples et des nations produit, que cela plaise ou pas, les mêmes effets destructeurs sur notre liberté et notre démocratie, dans tous les domaines d'activité. Après la domestication des partis politiques, des syndicats et des médias, c'est désormais celle des associations de consommateurs qui est à l'ordre du jour.